

DEPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

Objet :  
Compte de gestion et compte  
administratif 2023

Date de convocation :  
Le 06 mai 2024

Date d'affichage :  
Le 06 mai 2024

Nombre d'Administrateurs :  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 2

Date de publication :  
Le 06 mai 2024

VOTE

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
A.HEBINCK			
J.BRICHE			
C.BRASY			
V.JEANNEKIN			
J-L.WOUSSEN			
A.KLEINPOORT			
P.CHOQUET			
A.VANSTEENKESTE			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			
J-C.FOURNIER			
O.MERCIER			

P = Pour  
C = Contre  
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après  
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du  
06 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGES

SEANCE DU MERCREDI 05 JUIN 2024

Étaient présent(e)s :

Mme Isabelle FERNANDEZ, Mme Aurélie HEBINCK, Mme Jocelyne BRICHE, Mme Cathy BRASY, M. Jean-Luc WOUSSEN, Mme Pascaline CHOQUET, Mme Nicole HOGUET, Mme Zélie RENARD, M. Jean-Claude FOURNIER, M. Olivier MERCIER

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

M. Eric ROMMEL, M. Alain KLEINPOORT

Excusé(e)s :

M. Vincent JEANNEKIN, Mme Annie VANSTEENKESTE,  
M. Roland BROUCKE

Il convient d'approuver les comptes 2023 (compte administratif, établi par le CCAS et son « double », le compte de gestion établi par le receveur municipal, qui a une fonction de contrôle et de conseil). Ceux-ci retracent, de manière comptable, ce que fut l'activité du CCAS en 2023.

Concernant le compte de gestion et le compte administratif, à la clôture de l'exercice 2023, ceux-ci font apparaître :

**- en fonctionnement :**

Recettes réalisées :	1 039 068,10 €
Dépenses réalisées :	1 065 975,23 €
Résultat fin d'exercice 2023 :	- 26 907,04 €
+ Report de l'exercice 2022 :	123 919,04 €
<b>Résultat global 2023 :</b>	<b>97 011,91 €</b>

**- en investissement :**

Recettes réalisées :	28 278,66 €
Dépenses réalisées :	10 510,86 €
Résultat fin d'exercice 2023 :	17 767,80 €
+ Report de l'exercice 2022 :	251 624, 03 €
<b>Résultat global 2023 :</b>	<b>269 391, 83 €</b>

Les résultats seront affectés respectivement dans leur section lors du vote du Budget Supplémentaire.

Il est proposé aux administrateurs d'approuver le compte administratif et le compte de gestion.

**ADOPTE,**  
**Pour extrait certifié conforme,**

**Eric ROMMEL,**  
**Président du CCAS**

